

Saint Sauflieu

Infos

N° 135 – avril 2021



Mairie de Saint Sauflieu

5 rue de la Ville
Tel : 03 22 42 14 46
Fax : 03 22 42 05 61
mairie.saint.sauflieu@sauflieu.fr
www.saintsauflieu.fr

Ouverture au public

Lundi, mardi et jeudi :
15h30 à 18h30
Mercredi : 9h00 à 12h00
Vendredi : 13h30 à 16h30

Permanence du Maire
et des adjoints :
sur rdv uniquement

Agence postale communale

Ouverte le
Lundi, mercredi, vendredi :
10h00 à 12h00
Mardi et jeudi : 16h30 à 18h30
Levée du courrier à 15h30 sauf
samedi, 10h
03 64 57 14 84

Bibliothèque « l'Arbre à paroles »

Lundi et samedi : 10h-12h
Mercredi : 16h-18h

Comité de rédaction

Laurence DUVIVIER
Magali CONTANT
Arnaud BASSELET
Flore FERRARO
Francis FOLLET
Jane-Hélène MORET
Jérôme VILLIERS

Application des nouvelles mesures sanitaires

L'école de Saint-Sauflieu a fermé ses portes le 6 avril mais un enseignement a été dispensé à distance. Les employées communales (périscolaire et Atsem) ont profité de cette fermeture pour effectuer du tri et du nettoyage de la structure. Du 12 au 26 avril, les enfants sont en vacances de printemps. Le 26 avril, les crèches, les écoles maternelles et élémentaires rouvriront leurs portes, tandis que les collèges et lycées continueront l'enseignement à distance pendant une semaine. Le lundi 3 mai, les collèges et lycées reprendront les cours en présentiel.

Les établissements recevant du public (ERP), en dehors du commerce, peuvent accueillir du public pour leurs activités. Les bibliothèques et médiathèques peuvent toujours accueillir du public hors couvre-feu. Les bibliothécaires de Saint Sauflieu assurent ainsi une ouverture aux mêmes créneaux qu'avant confinement. Elles vous informent qu'un certain nombre d'ouvrages exclus du prêt sont à donner, ils sont donc disponibles gratuitement à la bibliothèque.

Le secrétariat de mairie reste ouvert aux horaires habituels mais vous pouvez aussi nous adresser vos demandes par mail mairie.saint.sauflieu@sauflieu.fr, ou prendre rendez-vous auprès du maire ou des adjoints au 03 22 42 14 46.

L'agence postale communale est de nouveau ouverte aux horaires habituels. Notez qu'elle sera fermée du 26 avril au 30 avril.

Election d'un troisième adjoint

Le conseil municipal du 31 mars dernier a procédé à l'élection d'un nouvel adjoint, en raison du décès de monsieur Philippe Leclerc, premier adjoint. Mme Flore Ferraro a été élue au poste de 3^{ème} adjointe. Elle prend la responsabilité de la commission « Vie du Village / Communication »

Monsieur Patrick Schimel est désormais le 1^{er} adjoint, toujours en charge de la commission « Bâtiments, voirie et espaces verts ». Mme Magali Contant est devenue la deuxième adjointe et prend la responsabilité de la commission « Jeunesse ».

Demander une procuration en ligne

Depuis le 06 avril, avec le site www.maprocuration.gouv.fr, il est désormais possible de déposer une demande de procuration en ligne pour les prochaines élections départementales et régionales qui auront lieu le même jour : 1^{er} tour, le 20 juin ; second tour, le 27 juin.

Comment ça marche ?

- 1) Effectuer votre demande de procuration en ligne en toute simplicité
- 2) Rendez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour valider votre identité
- 3) Vous êtes informé par courriel dès que votre mairie a validé votre procuration

Festivités 2021

Sous réserve que les conditions sanitaires nous le permettent, voici les dates des animations prévues pour l'instant sur notre commune pour cette année 2021 :

- **08 mai** - Commémorations 39-45
- **En mai** (dates à définir) - Opération Saint Sauflieu Propre ! Ramassage des déchets dans la nature.
- **19 juin** - Fête de la musique : Repas moules-frites animé par l'atelier Guitare suivi d'un bal Années 80 proposé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Saint Sauflieu.
- **25 juin** - Fête de l'école : Une soirée animée par l'Association des Parents d'élèves Les Petits Sessoliens
- **04 juillet** - Tournoi de Pétanque du Comité des Fêtes
- **14 juillet** - Fête nationale : Animations proposées par le Conseil municipal
- **28 août** - Festival Pop Up Cinéma : Projection en plein air, organisée avec Amiens Métropole, et avec la participation de l'atelier Guitare de Saint Sauflieu
- **Jour de la rentrée scolaire de septembre** - Le café des Parents, organisé par l'Association des parents d'élèves
- **12 septembre** - Réderie de Saint Sauflieu, organisée par le Comité des Fêtes, et inauguration de la Grainothèque de Mathys.
- **Octobre** - Soirée Halloween proposée par l'APE les Petits Sessoliens
- **11 novembre** - Commémorations
- **21 novembre** - Le repas des Aînés, organisé par le Conseil Municipal
- **28 novembre** - Bourse aux jouets, organisée par le Comité des fêtes



ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT



4 organismes de l'Education Populaire (Pep80, Familles rurales, Rigolo comme la vie, et l'Ufcv), ont été sondés afin de prendre en main l'Accueil de loisirs sans hébergement (ASLH) de St Sauflieu. 2 ont répondu présent, Rigolo comme la vie et l'Ufcv. Après étude de leur dossier et rencontre avec les responsables, nous avons décidé de travailler en partenariat avec l'Ufcv, organisme situé à Dury qui répondait à nos attentes éducatives et pédagogiques pour les enfants. Leur implantation sur notre

secteur, leur proximité et leur connaissance de notre département ont été des atouts supplémentaires en leur faveur.

Suite au sondage réalisé auprès des parents d'élèves, l'ALSH ouvrira donc pour les enfants âgés de 3 à 12 ans inclus en juillet (du 7 au 30 juillet 2021) et aux vacances de la Toussaint (du 25 au 29 octobre 2021).

Un partenariat a été construit avec les communes du SISCO (Rumigny, Grattepanche et Hébécourt). Ainsi, les enfants de ces communes fréquenteront également notre ALSH. Ce partenariat nous permet d'ouvrir le centre lors des petites vacances scolaires et de répartir les coûts entre les 4 communes, au prorata de la fréquentation des enfants et du nombre d'habitants.

L'inscription se fera obligatoirement à travers le site internet de l'Ufcv : www.portail-animation.ufcv.fr

Dès l'enregistrement de votre dossier, vous recevrez un courriel de confirmation vous indiquant la création de votre espace personnel sécurisé (accessible via portail-animation.ufcv.fr en cliquant sur « mon compte ».)

Les réservations pour la période estivale débuteront le 17 mai 2021 et se clôtureront le 20 juin 2021.

Portrait hommage à Philippe Leclerc



Le 5 mars dernier, notre ami et collègue nous quittait brutalement.

Avec lui disparaît un homme respectueux des autres, disponible, accessible ; un adjoint soucieux de servir sa commune.

Philippe intégra le conseil municipal de Saint-Saulieu en 2008. En 2014, je le sollicitais pour un poste d'adjoint et l'année dernière il venait m'épauler en qualité de 1^{er} adjoint.

C'est avec un grand dévouement que Philippe avait pris en charge les affaires scolaires et périscolaires. Il était très présent auprès de l'équipe enseignante et bien connu des enfants qui lui adressaient un « bonjour Monsieur Leclerc ! parfois même bonjour Monsieur le Maire » Sa préoccupation était telle que quelques heures avant sa disparition alors même qu'il était hospitalisé, il m'envoyait un SMS pour que l'on n'oublie pas de remettre le chauffage à l'école.

Outre son implication pour les affaires communales, il participait très activement aux diverses manifestations proposées par les diverses associations. Passer une soirée en sa compagnie était des plus agréables, et il était toujours partant pour y mettre de l'ambiance.

Il avait été membre également de l'ASL, association du tennis de table de Saint-Saulieu et l'un des premiers inscrits à l'atelier guitare.

Je ne mentirais pas en déclarant qu'il était apprécié par un grand nombre d'entre nous, si ce n'est de nous tous.

Philippe, tu nous as quitté trop vite mais ton souvenir ne nous quittera jamais.

Laurence Duvivier, Maire de Saint Saulieu.

Un râleur au grand Cœur

Né en 1951, Philippe a fait toute sa carrière à la Trésorerie, aujourd'hui la DGFiP. Marié en 1973 avec Danièle, ils s'installent à Saint Saulieu en 1977.

Philippe avait des idées bien arrêtées, il n'hésitait pas à défendre ses opinions. Mais sous ses airs de grand râleur, il y avait aussi un grand cœur plein d'amour. Il aimait s'entourer de sa famille et de ses amis afin de partager de bons moments.

Dès qu'il y avait à Saint Saulieu un repas ou une manifestation, il ramenait toute sa famille pour permettre de faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'association. La table de Leclerc était souvent la plus grande !

Il adorait être entouré des gens qu'il aimait, entre autres ses neveux et nièces et ses filleules, qu'il considérait comme ses enfants. Ce qui lui a valu le surnom de « tonton gentil, tonton grognon ».

Maryline Hanosset, cousine de Philippe

C'est lors d'un Conseil Municipal, que Philippe a lancé l'idée d'un atelier Guitare. « Jeannot, ça fait 30 ans que t'en fait de la musique dans le Nord et le Pas de Calais, si tu créé cet atelier, je serais le premier à m'y présenter ». Ce fut fait. Grâce à toi qui m'a boosté ce jour-là, l'atelier guitare voyait le jour en septembre 2008. Promesse tenue et depuis, plus de 310 personnes y ont déjà participé. Le mois de juin suivant sa création, devant l'église pour la première fête de la musique, l'atelier Guitare se produisait en public avec 63 participants...que de chemin parcouru. C'est un peu grâce à toi tout ça, Fifi ! Fifi Brin d'acier, un surnom qui t'a été donné aux ateliers, tes petites menottes en compote et torturées avec ces cordes en acier de ta nouvelle guitare, ayant remplacé celle avec des cordes Nylon, ton surnom était tout trouvé ! Ta guitare restera muette mais nous, c'est promis, aux ateliers, on ne t'oubliera jamais, on gardera en mémoire ta gaieté, tes rires, ta jovialité, ton amitié.

Jean-Maurice Dotte.



Merci aux familles Bled, Béthouart et Thibaut pour leurs recherches de photos...

Dans le respect de ses voisins...

Avec l'arrivée du printemps, on rappelle qu'un arrêté préfectoral régit l'usage des outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore. Les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques peuvent être utilisées uniquement :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Le dimanche et jour férié : de 10h00 à 12h00



Achat nouveau tracteur

La commune a investi dans l'achat d'un nouveau tracteur pour les travaux d'entretien de la voirie et des espaces verts. Il vient remplacer le tracteur acheté en 1998 et arrivé en bout de souffle.

Attention à vos poubelles

Après de nombreux coups de vent survenus dans le village, des poubelles se sont retrouvées sur la voie publique, notamment sur la route nationale, risquant de causer des accidents. Nous vous rappelons que la responsabilité de chacun est engagée jusqu'à l'enlèvement par le service de ramassage.

Elagage

A la demande des agriculteurs du village et afin de faciliter la passage des engins agricoles, un élagage des côtés des chemins communaux et des talus a été effectué par une entreprise de Sains en Amiénois, chantier suivi par monsieur Schimel.

La Fibre à Saint Sauflieu

La fibre est arrivée dans notre village ! Pour savoir si vous pouvez en bénéficier, il faut interroger directement votre opérateur téléphonique (site internet) qui vous confirmera si le service est disponible dans votre rue.

Nos peines 2020, rectificatif : Mme Renée Guénard, décédée le 15 novembre 2020.

Implantation de 4 éoliennes à Grattepanche

Une enquête publique est ouverte du 01 avril au 04 mai pour le projet éolien de Grattepanche afin notamment de recueillir les avis et observations des administrés des communes situées dans le périmètre des 6 km autour des éoliennes prévues et donc ceux de notre commune.

Ces 4 éoliennes seront construites en 2023 à la sortie de Grattepanche, en direction de Sains en Amiénois. Leur mise en service est envisagée pour 2024.

Il a été demandé à la commune de Saint Sauflieu de donner son avis sur ce projet. Le conseil municipal en sa séance du 14 avril, a donné un avis défavorable à la majorité (12 votes contre, 2 abstentions). Si les membres du Conseil reconnaissent l'importance de faire progresser l'énergie éolienne dans le mix énergétique national, ils considèrent que le territoire des Hauts-de-France est déjà fortement impacté par la présence des éoliennes et ne souhaitent pas que Saint Sauflieu devienne à l'avenir un village « encerclé » par les éoliennes, pour le bien-être des habitants.



Le dossier est consultable sur le site internet des services de l'état dans la Somme à l'adresse suivante :
<http://www.somme.gouv.fr/politiques-publiques/environnement/eolien/enquetes-publiques-et-decisions>

Pendant toute la durée de l'enquête publique, des observations peuvent être adressées :

- Par mail à l'adresse suivante : pref-enquetespubliques@somme.gouv.fr (en précisant en objet de mail l'enquête publique du projet éolien de Grattepanche) ;
- Par courrier à l'attention du commissaire enquêteur en mairie de Grattepanche.